

Numéro de l'appareil		Nombre de colonnes	
Genre de l'installation	fixe transportable ambulante	Chauffage	feu direct bain-marie vapeur
Nombre de récipients		Contenance en litres	
Système ou nom du constructeur		Année de construction	

3. Emplacement des installations de distillerie

Numéro de l'appareil	Emplacement

Les locaux doivent satisfaire aux prescriptions fédérales, cantonales et communales concernant la protection des eaux et de l'environnement (évacuation des déchets) ainsi qu'à la prévention et la défense contre les incendies. Une attestation de conformité récente des autorités compétentes doit être annexée.

4. Indications relatives à l'exploitation

Y a-t-il des cuves étalonnées officiellement pour l'annonce de la production ?	oui	non	Date de la dernière vérification: (selon plombs, autocollants, etc.)
--	-----	-----	--

Ces cuves sont:	fixes	mobiles
-----------------	-------	---------

Ces cuves sont équipées:	d'une jauge en verre avec échelle graduée d'un niveau
--------------------------	--

Contenance de la cuve (litres)

Y a-t-il une balance poinçonnée?	oui	non
----------------------------------	-----	-----

Date de la dernière vérification (selon plombs, autocollants, etc.):

Poids maximum autorisé:

Bidons étalonnés officiellement?	oui	non	Autres récipients:
----------------------------------	-----	-----	--------------------

5. Quelles matières premières ou produits seront distillés?

Fruits	Pommes de terre	Céréales	Absinthe
--------	-----------------	----------	----------

6. Conditions d'obtention de la concession pour l'exploitation d'une distillerie professionnelle

Au cours des trois dernières années, a-t-on atteint une fois, une production annuelle de 200 litres d'alcool pur?	oui	non
---	-----	-----

A l'avenir, produira-t-on régulièrement 200 litres d'alcool pur par année?	oui	non
--	-----	-----

7. Indications en vue de l'octroi de la concession pour l'exploitation d'une distillerie à façon

Y a-t-il reprise d'une distillerie à façon?	oui	non
---	-----	-----

Si oui, nom, prénom, NPA, localité

Le requérant est-il déjà au bénéfice d'une concession?

concession agricole

concession professionnelle

aucune

Le requérant produira-t-il plus de 200 litres d'alcool pur par an pour son propre compte?	oui	non
---	-----	-----

Le distillateur à façon exécutera-t-il des ordres de distiller pour des commettants professionnels ou pour des agriculteurs soumis au contrôle professionnel?	oui	non
---	-----	-----

Remarques:

Attestation des renseignements fournis:

Date

Signature du requérant